

Les bureaux du Département Recherche Innovation et Développement sont basés au siège de l'association, 760, Boulevard la République à Dunkerque.



Le RID, en collaboration directe avec la direction générale, travaille en transversalité au développement et promeut l'ensemble des 14 services ou établissements gérés par l'association :



Service communication APAHM - Julie GRAVE 03.61.60.21.60  
communication@apahm-asso.fr



# R.i.D

Recherche – Innovation & Développement



**Département R.I.D.**  
**Recherche Innovation & Développement**  
**APAHM**

**760, Boulevard de la République**  
**59 140 DUNKERQUE**  
**communication@apahm-asso.fr**  
**03.61.60.21.60**



## Pourquoi un Département RID ?

Le Département Recherche Initiative et Développement a pour mission d'impulser l'innovation et le développement des services au sein de l'APAHM. Il travaille de concert avec la Direction en étudiant les grands enjeux de développement à court, moyen et long terme. Ses missions sont multiples :

- Définir la stratégie d'innovation au sein de l'APAHM
- Piloter et Coordonner les études de faisabilité des nouveaux projets
- Gérer avec les services concernés, les délais de renouvellement des appels à projets
- Améliorer l'efficacité des services de l'APAHM pour une aide aux personnes, plus efficiente
- Permettre à l'APAHM de développer ses spécificités et se différencier des autres
- Permettre de créer de la plus value en termes d'images et de ressources financières nouvelles
- Définir la stratégie de communication interne et externe de l'association



Le chercheur prospectiviste a pour mission d'analyser l'organisation fonctionnelle de l'association, d'anticiper les risques internes et externes grâce à l'analyse des pratiques professionnelles, d'élaborer des scénarios en cohérence avec les projections et tendances des politiques publiques dans le médico-social et le contexte socio-économique de l'association.

Il mettra en place une veille concernant :

- **les appels à projets,**
- **les nouveaux dispositifs expérimentaux,**
- **les nouvelles lois,**
- ....



Le Département RID est également chargé de l'ensemble de la **communication** de l'association:

- **interne** envers l'ensemble des salariés de l'association
- **externe** envers les partenaires associatifs, institutionnels et des différentes collectivités

La chargée de communication crée **des outils** dans le but de promouvoir **l'image de l'association.**

A l'interne, elle **développe les outils de communications** envers les salariés et le Conseil d'Administration. A l'externe, **elle développe et entretient les liens** avec les différents partenaires .

